

Marcel Delley, président de la Fédération fribourgeoise des retraités.

« Les aînés pourront bloquer d'assistants les rouages d'une société »

Actuellement, la moyenne d'espérance de vie est de 76 ans pour les hommes et de 82 pour les femmes. Une longévité qui augmente d'une année tous les quatre ans. Dans un futur proche, un habitant sur quatre aura plus de 65 ans. S'ils restent majoritairement conservateurs, les aînés pourront-ils bloquer les rouages d'une société ? Doit-on s'inquiéter de cette nouvelle longévité ? Réponse avec la Fédération fribourgeoise des retraités.



La population ne cesse de vieillir et les générations nouvelles ont de moins en moins d'enfants. Selon de récentes statistiques, les aînés représenteront plus de 25 pour-cent de la population en 2010. « Les retraités formeront ainsi un nombre d'électeurs importants. S'ils restent très conservateurs, ils pourront à eux seul bloquer les rouages d'une société. Donc il est important qu'ils exercent leurs droits civiques correctement. Cela suppose une information, une formation continue, des débats sur certains sujets d'actualité » explique Marcel Delley, président et porte-parole de la Fédération fribourgeoise des retraités. La section de la Gruyère, présidée également par M. Delley, a par exemple organisé l'année dernière cinq conférences sur l'économie. « La nouvelle longévité nous invite à réfléchir à d'autres valeurs. L'aspect financier reste l'une de nos préoccupations mais les retraités ont de nouveaux besoins. Par exemple dans le domaine spirituel, intellectuel... Grâce à ces conférences, nous pouvons susciter de l'intérêt pour des thèmes comme la mondialisation. Parce que si on s'en tient aux propos du Café du Commerce, je ne pense pas que les aînés sont suffisamment informés » remarque M. Delley.

Améliorer l'AVS : taxer les bénéfiques en capital. La fédération a également orienté ses actions vers l'amélioration des conditions de vie de ses membres. Elle s'est bien évidemment inquiétée de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) et du deuxième pilier. « Nous sommes convaincus que la caisse de retraite (LPP) fonctionne mal. Beaucoup de retraités ne peuvent pas jouir du deuxième pilier à cause de ce fameux montant de coordination » explique-t-il. Pour assurer l'avenir de l'État social et notamment garantir le financement de l'AVS, le monde politique a proposé une éventuelle hausse de la TVA, des impôts... M. Delley souhaiterait aussi la création d'un nouvel impôt : « Aujourd'hui, pour augmenter leurs profits, certaines entreprises licencient ou baissent le salaire des employés. Par cette technique, ces firmes mettent en péril l'État social. Il nous paraît donc important que ces dernières soient taxées sur leurs bénéfices en capital » lance-t-il. Quant aux impôts directs, M. Delley est pour leur maintien : « C'est une taxe de solidarité donc il est important que le gouvernement les conserve » dit-il. Le 28 octobre à Berne, un texte et une résolution rédigés par la Fédération suisse des retraités (FARES) seront soumis au parlement des anciens visant justement renforcer et améliorer l'AVS et la LPP.

Ségrégation dans les moeurs et les mentalités. La nouvelle constitution (l'art 8) stipule que légalement on ne peut plus discriminer une personne en raison de son âge. M. Delley reconnaît que dans les mentalités et les moeurs, la ségrégation vis-à-vis des aînés existe toujours. Il explique : « Prenons l'exemple de la commission Ch Vieillesse qui traite des problèmes des retraités. Au sein de cet organe les aînés représentent une infime partie des membres. Elle est composée avant tout d'assistants sociaux, de gérontologues, de sociologues, de psychiatres. Donc ce sont des gens de 50 ans qui parlent pour nous. Je suis désolé mais ce n'est pas un gérontologue qui doit venir me dire comment je dois vivre ma retraite et comment je dois faire face à cette nouvelle réalité » réagit-il. Marcel Delley pense toutefois que le monde politique a pris conscience de l'importance des aînés en Suisse. Selon lui, l'ensemble des partis politiques ont admis que l'état social, « c'est la paix sociale » et qu'à long terme cette entente sociale engendre le progrès économique. « Lorsque les gens travaillent dans la sécurité, ils sont plus productifs » dit-il.

La vieillesse ne rime pas avec la maladie. L'âge de la retraite reste une problématique pour la fédération. Mais selon M. Delley, on ne peut pas interdire à une personne de travailler même si elle a plus de 65 ans. « Je pense que la retraite est une invention socio-économique du XXe siècle car on ne peut pas dénier le droit au travail. Ce n'est pas parce qu'on n'est plus dans la société active qu'on n'a pas le droit d'exercer une activité. Sinon, on ne fait qu'accroître le ghetto des retraités. Les gens doivent nous respecter et nous devons nous

lever et nous battre pour briser ce ghetto et montrer que nous sommes encore utiles à la société. Malheureusement, on entend encore trop souvent « cet emmerdeur, il commandait tout dans la commune ou dans l'entreprise, il est temps qu'il se retire » ou « ces petits vieux, il faut qu'ils se tiennent tranquilles chez eux . » réagit M. Delley.

Etant donné que les retraités deviennent de plus en plus vieux, doit-on exiger qu'ils fassent certains travaux obligatoires ? M. Delley répond : « Non, nous nous battons contre ce nouveau mythe de travaux obligatoires. L'État et les professionnels ont leurs missions. Ce n'est pas à nous de les remplacer. Mais il est vrai que nous devons développer le bénévolat parmi nos membres. Par exemple, pour aider les enfants ou les personnes handicapées. »

En son temps, le poète comique latin Térence se montrait plutôt sceptique face à la vieillesse. Selon lui, « La vieillesse est en soi une maladie ». M. Delley tape du poing et dit : « Si nous sommes aujourd'hui dans le ghetto c'est parce que trop de gens pensent que « vieillesse égale maladie ». C'est aberrant et nous voulons éradiquer, déraciner ce stéréotype. Hugo disait plutôt « Le jeune homme est beau et le vieillard est grand. »

Plus de 7 000 membres fribourgeois. La Fédération fribourgeoise des retraités a été fondée en 1985 par Joseph Rey, actuellement chroniqueur dans nos colonnes. Elle compte environ 7 000 membres divisés entre les participants individuels les associés (retraité d'État, de Cardinal...). La fédération chapeaute les sections districts et elle se finance grâce aux cotisations (Fr 15.- pour une personne et 20.- pour un couple) et aux sponsors. Les associations d'aînés peuvent être regroupées en trois familles. Premièrement celles qui ont une vocation à but distractif (jeux de cartes, balades...). Deuxièmement, les associations qui permettent de s'informer, de se cultiver. Enfin, celles qui orientent leurs activités vers la lutte sociale. « Après avoir consacré plus de 45 ans de ma vie à l'éducation où j'ai rencontré surtout des gens d'un certain milieu intellectuel, j'ai découvert des gens d'horizons divers grâce à la fédération. C'est vraiment une réalité sociale intéressante qui offre des possibilités d'échanges et de communication extraordinaires » dit-il.

Accepter l'immigration et l'Europe. Au sein de la fédération, les débats sur l'asile et sur l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne sont monnaie courante. Pour preuve, un texte concernant le multiculturalisme sera proposé au parlement des anciens à Berne (qui regroupe 350 délégués). « Nous menons un combat au sein de la fédération pour faire comprendre aux retraités que l'immigration nous est indispensable car elle collabore à l'enrichissement de notre pays. Qu'est-ce qu'on ferait en Suisse dans les secteurs comme l'hôtellerie, le génie civil et l'agriculture sans ces gens ? Alors lorsque j'entends « ces fainéants qui reçoivent l'AI bien avant l'âge de la retraite », je ne comprends pas. Nous devons construire maintenant un société d'ouverture même si certains aînés restent très conservateurs » réagit-il. Quant à l'Europe, selon lui, il est important qu'elle devienne forte pour que l'euro puisse rivaliser avec le dollar. « Aujourd'hui, on sait très bien que ce sont les Américains qui posent les règles du jeu. Le seul rempart qui puisse diminuer leur suprématie, c'est une Europe forte avec un euro puissant » dit-il. Nouvelles technologies : pas de problèmes pour les aînés ! Internet, bottin de téléphone numérique, distributeur de billets dans les gares... les systèmes de communication sont devenus de plus en plus informatisés dans nos sociétés. Ces nouveaux services posent-ils des problèmes aux aînés ? Non, rétorque M. Delley. Selon lui, il serait ridicule de s'opposer au progrès car Internet offre des possibilités fabuleuses. « Les aînés qui souhaitent savoir comment fonctionnent ces nouveaux services peuvent s'informer » souligne le président gruérien. Cependant, ces nouvelles technologies ne doivent pas nuire à la communication de proximité : « L'électronique ou l'informatique ne vont pas résoudre les problèmes de communication. Rien ne remplace un bonjour ou un véritable entretien entre deux personnes qui débattent d'un problème face à face. Par ce biais, on entre dans un vrai réseau de communication » termine-t-il.



Avenir de l'État social : Grand rassemblement d'aînés à l'Université de Fribourg. La Fédération fribourgeoise des retraités organise une grande rencontre des aînés à l'Université de Fribourg. Une exposition se déroulera du 2 au 10 octobre où les retraités présenteront des

oeuvres artistiques et artisanales. « Nous voulons montrer qu'il est important que les aînés se prennent en charge ainsi ils seront moins à la charge de la société » explique M. Delley.

Présence du conseiller fédéral Joseph Deiss. Le 8 octobre, la matinée sera consacrée à un débat concernant l'avenir de l'État social. Le conseiller fédéral Joseph Deiss sera présent et il répondra aux questions. La conseillère d'État Ruth Lüthi et le syndic de la ville de Fribourg, Dominique de Buman viendront apporter le salut des autorités fribourgeoises. L'après-midi, Hans-Dieter Schneider, professeur à l'Université de Fribourg et Léo Missinne, gérontologue à la retraite présenteront plusieurs thèmes correspondant aux nouveaux besoins des aînés : culture, sens, approche de la mort... Cette journée qui est soutenue par la Loterie romande sera également consacrée aux chants et à la fête. A noter également que le Conseil d'État a confié l'organisation de l'Université du troisième âge à l'Université populaire. Pro Senectute, une organisation dirigée par des gens actifs, offre également des activités aux retraités : cours de formation continue, maintien de la santé, loisirs... Cet organe est actuellement subventionné par la Confédération, mais pour éviter l'enchevêtrement, les cantons pourraient reprendre le flambeau. (DaR)

« **Le coût des soins est trop élevé dans les homes !** » Le Conseil d'État planche actuellement sur l'élaboration d'une nouvelle loi. Va-t-on supprimer la distinction entre les homes simples et les homes médicalisés ? On arriverait ainsi à une seule et unique catégorie: les établissements médico-sociaux. Certains homes devront peut-être à l'avenir disparaître. Quant aux frais de pension, ils ne devraient normalement pas changer. M. Delley estime que les charges de ces établissements sont trop élevées. Il pense qu'il serait possible de faire des économies en laissant à la direction de ces établissements une certaine marge de manoeuvre au sein de la gestion. Quant à la qualité des soins, la fédération estime qu'ils sont très satisfaisants. M. Delley ajoute : « Il est toutefois vrai que dans certains établissements suisses, dès que le repas du soir est servi, on donne quelques pastilles aux pensionnaires et, au revoir et bonne nuit ! Est-ce que c'est cela la qualité de la vie ? » termine-t-il (DaR)

45 ans dans l'enseignement. Fils d'agriculteur, Marcel Delley est né le 14 février 1929. Il est le 7ème enfant d'une famille de 10 garçons et filles. Après son école obligatoire, il suit une formation d'enseignant à l'École normale du canton de Fribourg. A l'âge de 20 ans, il exerce son métier d'instituteur aux Etablissements de Bellechasse. Parallèlement, il suit des cours à l'Université de Fribourg pour obtenir son brevet d'enseignement secondaire. Son diplôme en poche, il est engagé en 1957 par l'Ecole secondaire de la Veveysse. Il y consacrera douze ans de sa vie : huit comme maître secondaire et quatre comme directeur d'établissement. En 1969, il quitte la Veveysse pour la Gruyère. Il est nommé directeur du Cycle d'orientation de Bulle. Il participe par la suite à la création du Collège du Sud à Bulle avant de le diriger. « J'ai consacré plus de 45 ans de ma vie à l'éducation. Cela m'a pris beaucoup de temps car j'ai dû abandonner toutes mes activités personnelles et mes hobbies. Mais je me loue de ne pas avoir laissé des parents en détresse plus de 24 heures sans les recevoir, sans partager leurs problèmes ou leurs souffrances » explique-t-il.

« **On pouvait offrir plus aux retraités !** » Le 31 août 1994, il prend sa retraite. Sa fille vient le trouver dans son bureau avec une bouteille de champagne en lui disant qu'à partir de minuit, il est libre de toute fonction. « J'ai découvert à partir de ce moment-là que j'étais complètement libre. Avant j'avais énormément de poids sur les épaules. Il y avait l'État, les parents, la politique. Je me suis donc retrouvé seul face à mes quatre murs blancs. C'était le vide » remarque-t-il. Écrire ? certains de ses amis lui en ont fait la proposition. « Écrire quoi, il y a tant de personnes qui écrivent et qui ne sont pas originales » explique-t-il. Son activité principale de retraité, il la trouvera quelques années plus tard lorsqu'il sera nommé président de la section des aînés de la Gruyère en 1998. « J'ai accepté ce poste car il me semblait qu'on pouvait offrir quelque chose aux retraités » dit-il. Le 27 avril 1999, il reprend le poste de président de la Fédération fribourgeoise des retraités. (DaR)

Jeunesse actuelle: améliorer la communication de proximité. Professeur puis directeur d'établissements scolaires (lire carte de visite), Marcel Delley a consacré plus de 45 ans de sa vie à l'éducation. Il s'interroge sur le manque de respect général de quelques adolescents qui ne représentent pas la majorité : « Aujourd'hui, certains jeunes ont besoin de la violence pour être reconnu mais je pense que si on ne respecte pas le matériel scolaire, on ne va certainement pas respecter le jardin du voisin, voire sa personne » dit-il. Alors quelle solution ? « Une meilleure communication de proximité pourrait très vraisemblablement atténuer cette réalité. C'est-à-dire que si un professeur remarque qu'un enfant a des problèmes, il doit prendre le temps pour discuter avec lui. »

La violence : tout aussi importante qu'autrefois. La violence a toujours existé même si aujourd'hui elle est représentée sous plusieurs formes. Durant sa scolarité Marcel Delley en a fait l'expérience. Il explique : « La violence n'est pas d'aujourd'hui et je l'ai personnellement connue dans mon enfance, dans mon établissement scolaire et sur le chemin de l'école. Il y avait de nombreuses bagarres dans les établissements publics, parfois avec des couteaux et qui se terminaient en batailles rangées » explique-t-il. S'il devait à nouveau diriger un établissement scolaire, Marcel Delley appliquerait des méthodes éducatives progressives qui privilégierait la participation de tous les partenaires- enseignants, parents, élèves. « En participant à l'élaboration des règles de vie, les élèves peuvent ainsi se responsabiliser. On ne doit pas non plus oublier que l'école est faite avant tout pour eux » dit-il. Son conseil pour les nouvelles générations ? « Les jeunes revendiquent de pouvoir faire leurs propres expériences, mais ils doivent comprendre qu'elles ont des limites et qu'on ne peut pas toutes

les expérimenter (par exemple la mort). Il faut être patient et parfois faire confiance aux parents et aux professeurs. Pas uniquement lorsqu'on doit remplir sa feuille d'impôts ! » termine-t-il. (DaR)

« **La mort est en somme notre grand rendez-vous !** » Au sein des retraités, on ne craint pas d'aborder le thème de la mort même si certains la craignent : « Il est vrai que les aînés ont parfois peur de la mort. Il faut avant tout qu'ils entretiennent une relation personnelle avec cette dernière car l'on sait que la mort est en somme notre futur grand rendez-vous. Il faut donc utiliser la retraite le mieux possible. Pourquoi continuer à se bagarrer ? Retrouvons plutôt la sérénité et établissons la fraternité ! » explique-t-il en ajoutant : « Personnellement, je peux encore faire de longues marches en montagne, cueillir des cerises... mais il est vrai que mes forces physiques, la capacité de ma mémoire diminuent. Alors j'essaye de me familiariser « juste ce qu'il faut » avec la mort. » (DaR)

Propos recueillis par Jean-Marc Angéloz

01.10.1999